

Direction

forêts et risques naturels

Département gestion
durable
et multifonctionnelle
des forêts

2, av. de Saint-Mandé
75570 Paris Cedex 12
Tél. : 01 40 19 59 13

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

DGPE – SDFE - Sous-direction filières forêt-bois,
cheval et bioéconomie

*A l'intention de Mme le Chef du bureau Gestion
durable de la forêt et du bois*

3, rue Barbet de Jouy
75349 PARIS 07 SP

Paris, le

17 DEC. 2018

N. Réf : **DFRN/GDMF/PML/RB/HN/N°18-071**

Dossier suivi par Régis Bibiano

Objet : **Premier** aménagement de la forêt domaniale de la MONTAGNE DE FER (973)

Réf. : Article L212-1,1° du Code forestier

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, pour approbation, le projet d'arrêté
d'aménagement de la forêt domaniale suivante :

FD de la MONTAGNE DE FER (GUYANE)

Je vous transmets également un dossier complet accompagné d'une fiche de synthèse
résumant les éléments principaux de l'aménagement et des pièces traçant la consultation
des communes de situation, du préfet et du Président du Grand Conseil Coutumier des
Populations Amérindiennes et Bushinenges.

J'attire tout particulièrement votre attention sur le fait que le **versement d'importantes
subventions liées à la réalisation des travaux de desserte** de la forêt est actuellement
suspendu dans l'attente de l'approbation de cet aménagement. Nous vous serions donc
très reconnaissants d'accorder une priorité à l'instruction de ce dossier pour permettre une
signature rapide de l'arrêté d'aménagement.

Le chef du département gestion durable
multifonctionnelle des forêts,



Patrice MENGIN-LECREULX